

# L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Actes de la 2<sup>ème</sup> édition des journées scientifiques de droit constitutionnel Niamey (Niger), du 08 au 11 octobre 2019

Le cadre juridique de l'élection présidentielle est-il performant au regard de la pratique qui en résulte ? Telle est la question fondamentale qui ressort de l'objectif général de ce colloque tel qu'il résulte de son contexte et de sa justification : « [...] mener des réflexions sur l'élection présidentielle à travers les règles et principes qui l'encadrent à la lumière de la pratique qui se développe en Afrique ».

Ce colloque méritait d'être tenu, pour deux raisons au moins. La première nous est commandée par notre science, qui se veut d'abord sociale et qui nous impose d'analyser les faits juridiques et politiques, de les comprendre et de proposer des solutions ; car l'Afrique, peut être considérée comme la terre d'élection de l'élection présidentielle sur fond d'instabilité permanente.

La deuxième raison plus technique, nous ramène au thème même du colloque, qui met côte à côte deux figures emblématiques de la science de droit constitutionnel : élection et Président de la République.

Des échanges assez nourris et réflexions très denses, il en résulte que l'élection présidentielle, annonciatrice d'une pacification dans la dévolution du pouvoir, hante et fait trembler d'effroi, un véritable *casus violentiam* pourrait-on dire dans certains Etats en Afrique. Ce qui reste une préoccupation majeure de tout temps du premier concerné, c'est-à-dire le peuple souverain.

Ce colloque a dressé un bilan des processus électoraux ayant permis d'examiner les règles et les principes qui l'encadrent en essayant de proposer une alternative à l'élection présidentielle au suffrage universel direct en Afrique. En effet, les communicateurs ont bien fait l'état des lieux normatifs et pratiques de l'élection présidentielle dans les Etats pathologiques en Afrique, situation qui se montre comme un jeu cachant bien un enjeu. Le premier c'est le décor, c'est-à-dire un jeu électoral agité ; le second, l'envers du décor, autrement dit l'enjeu de l'élection elle-même qui exige un changement de décor : une élection apaisée, la clé de réussite de ce colloque.

Oumarou NAREY,  
Professeur titulaire, Agrégé de droit public.  
Faculté des sciences juridiques et politiques,  
Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Université Adou Moumouni  
Faculté des Sciences  
Juridiques et Politiques



PARTENAIRES  
SCIENTIFIQUES



Université de Tahoua  
Faculté de Droit,  
d'Économie et de Gestion

PARTENAIRES FINANCIERS



Illustration de couverture : © 123rf.com

ISBN : 978-2-343-20552-6

39 €



L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Sous la direction  
d'Oumarou Narey



Association Nigérienne de Droit Constitutionnel  
(ANDC)

# L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Sous la direction  
d'Oumarou Narey

